

[www.lerayonvert.fr](http://www.lerayonvert.fr)



# Notre équipe

## Stéphane Poncet *Président*

12 ans d'expérience dans le monde associatif  
en tant que Directeur financier puis Directeur général

## Camille Favry *Secrétaire*

15 ans d'expérience gérante d'entreprise

## Jean-Marc Soyer *Trésorier*

15 ans d'expérience dans le domaine de la formation  
et gérant d'entreprise

## Yann Gobrait *Stratégie*

25 ans d'expérience en développement stratégique  
et gérant d'entreprise

## Antoine Béguin *Conseiller juridique*

20 ans d'expérience juridique et docteur en droit

**+ d'informations :**  
[contact@lerayonvert.fr](mailto:contact@lerayonvert.fr)

"Le Rayon Vert est un phénomène rare de quelques secondes, observé au lever ou coucher du soleil, qui prend la forme d'un point vert au-dessus de l'orange du soleil."

### **Le Rayon Vert**

95 rue du Commandant Bourgeois - 49130 Les Ponts de Cé  
SIRET du siège : 923 863 955 00012  
90.02Z - Activités de soutien au spectacle vivant



ASSOCIATION  
**Le Rayon**  
**Vert**

Promouvoir la diversité musicale  
en aidant les artistes émergents

L'association vise à faciliter l'accès des artistes émergents à des ressources musicales et à des compétences de production professionnelle.  
Elle encourage également la diffusion des connaissances musicales et favorise la diversité artistique.

**1**

## Notre mission

L'Association Le Rayon Vert œuvre pour rendre les ressources, compétences et moyens de production musicales accessibles à tous, en particulier aux artistes de qualité et émergents. Notre but est de promouvoir et valoriser la création musicale française.

**2**

## Notre impact

En soutenant Le Rayon Vert, vous contribuez à enrichir la culture musicale française, à favoriser la diversité artistique, et à diffuser les connaissances musicales. Ensemble, nous pouvons aider les talents de demain à réaliser leurs rêves musicaux.

**3**

## Pourquoi nous soutenir

Pour devenir acteur et participer à la création, la promotion et la réussite de nouveaux talents musicaux.

**Avantages fiscaux**  
+ d'infos sur [www.lerayonvert.fr](http://www.lerayonvert.fr)

### → Pour les particuliers :

Si vous faites un don de 1 000€ à notre association :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant du don, soit 660€. Ainsi, votre don de 1 000€ ne vous revient en réalité qu'à 340€.

Si ce don représente plus de 20% de votre revenu imposable, l'excédent est reportable sur les 5 années suivantes.

### → Pour les entreprises :

Si votre entreprise fait un don de 10 000€ à notre association :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant du don, soit 6 000€. Ainsi, votre don de 10 000€ ne vous revient en réalité qu'à 4 000€.

Si ce don représente plus de 0,5% de votre chiffre d'affaires hors taxe, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

**Etre mécène, c'est apporter un soutien financier mais c'est aussi :**

- Faire une action citoyenne.
- Concourir à la création de musiques.
- Inscrire son entreprise dans une démarche RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise).
- Associer, de façon pérenne, le nom de votre entreprise ou votre nom de famille aux projets.

### Comment nous soutenir

Il existe plusieurs façons de soutenir Le Rayon Vert : faire un don, devenir bénévole, participer à nos événements de collecte de fonds, ou même simplement en parler autour de vous.

**Chaque geste compte pour aider les talents musicaux de demain à s'épanouir.**

